

Le gouvernement doit être à l'avant-garde et prendre des mesures susceptibles d'éviter le chaos à l'intérieur de notre pays, après quoi nous serons capables de donner l'exemple aux autres pays.

Monsieur le président, je souhaite que, au cours de ce débat, ainsi que dans la déclaration qu'il fera probablement demain, l'honorable ministre apporte quelque chose de réellement nouveau en vue d'améliorer la situation qui sévit présentement au pays. Sinon, nous serons obligés de combattre le gouvernement sur tous les fronts, c'est-à-dire que nous serons obligés de combattre toute augmentation de taxes qui menace continuellement l'individu, le travailleur canadien.

[Traduction]

M. Thompson: Monsieur le président, en participant au débat, surtout pour répondre aux commentaires du ministre des Finances, je dirai pour commencer que je respecte l'avis du ministre qui nous avertit que nous éprouvons vraiment de graves difficultés financières et qu'à moins d'une action prudente et réfléchie, nous maintiendrons une situation qui pourrait devenir catastrophique pour le pays. Je partage l'opinion du ministre à cet égard, car je pense que la situation présente est grave. Il suffit de lire les avertissements et les signes précurseurs, pour ainsi dire, pour admettre que c'est vrai. Donc, bien qu'en réponse aux commentaires du ministre je doive critiquer certaines politiques du gouvernement que je tiens pour principales responsables de la situation actuelle, j'exprime aussi l'espoir que le ministre agira maintenant comme il aurait dû le faire il y a longtemps pour mettre au moins un peu d'ordre dans le chaos qui nous menace financièrement.

L'aspect le plus impressionnant du discours du ministre ne réside pas tant dans ce qu'il a dit, mais plutôt dans ce qu'il a omis. Le ministre a solennellement averti les Canadiens que le pays doit faire face à des pressions économiques. Il a courageusement remis à plus tard sa propre participation à la course à la direction de son parti, parce qu'il lui faut consacrer son énergie aux problèmes critiques qu'il lui incombe de résoudre en qualité de ministre des Finances. Oui; il fait un grand sacrifice. Mais si c'est vrai, il ne fait que récolter maintenant ce qu'il a semé depuis plusieurs années. Nous ne pouvons rien d'autre que de lui offrir notre sympathie et espérer qu'il saura tenir solidement le gouvernail du vieux navire pour le conduire à bon port ou, au moins, jusqu'à ce qu'on remplace les politiques actuelles.

Bien que le ministre des Finances ne l'ait pas dit, c'est lui qui est responsable d'une bonne partie des difficultés qu'il affronte présentement. Il demande la compréhension et la

collaboration de l'opposition. Je voudrais seulement qu'il ait suivi certains des conseils qui lui sont venus il y a trois ou quatre ans de ce coin-ci de la Chambre. Depuis que le parti libéral a assumé la responsabilité du gouvernement, les porte-parole du Crédit social n'ont cessé de prévenir et le ministre des Finances actuel et son prédécesseur que nous allions nous créer des difficultés si l'augmentation inévitable et impitoyable des dépenses du gouvernement n'était maintenue à un niveau compatible avec l'augmentation du niveau de la productivité. Nous avons averti le gouvernement que l'accroissement incessant de la dette publique provoqué par le financement des déficits budgétaires mènerait à la catastrophe, nous l'avons mis en garde contre l'accroissement démesuré des dépenses aux fins d'expansion des services gouvernementaux et d'assistance sociale, mais en vain. Des sourires inexpressifs et un amical mépris ont été notre seule récompense. Il n'y a pas eu d'autre réaction.

• (5.00 p.m.)

Nous n'étions pas les seuls à avertir le ministre des conséquences inévitables de ses politiques, car le Conseil économique du Canada l'a également averti. Dans ses quatre derniers exposés annuels, le Conseil a répété ses mises en garde contre l'accélération injustifiée des dépenses du gouvernement, qui ne cessaient de devancer l'accroissement de ses recettes. En fait, le Conseil a préconisé il y a trois ans déjà, et chaque année depuis, la diminution des dépenses gouvernementales et l'accroissement de la productivité, la réduction du volume des emprunts contractés aux États-Unis et l'établissement d'un ordre de priorité des dépenses de l'État. On a fait la sourde oreille, puis il a bien fallu se rendre à l'évidence.

Il n'est pas de meilleur exemple de la doctrine paradoxale du ministre des Finances et des politiques financières de son propre gouvernement que son attitude personnelle à l'égard de la mise en œuvre de l'assurance frais médicaux. Ce n'est qu'en janvier dernier qu'il a dit que le programme n'était pas financièrement valable, mais qu'il était nécessaire sur le plan politique. Drôle de logique. Le gouvernement impose maintenant l'assurance frais médicaux au Canada et à une minorité de provinces—à deux, en fait—qui, pour des raisons qui leur sont propres, ont agréé la proposition fédérale, préparant ainsi insidieusement la voie à sa mise en œuvre, bien que l'opinion publique canadienne ne le demande pas. Il faut réfléchir là-dessus. Oui, nous dit-on, il suffira d'une hausse de 50 à 60 millions de dollars cette année; nous n'aurons qu'à majorer les impôts d'autant, et les provinces n'auront qu'à hausser les leurs en conséquence, car seules deux provinces vont